

L'université, une perspective économique

Gérard Bélanger

Volume 45, numéro 3, octobre–décembre 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003739ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003739ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bélanger, G. (1969). L'université, une perspective économique. *L'Actualité économique*, 45(3), 488–498. <https://doi.org/10.7202/1003739ar>

L'université, une perspective économique*

Si on fait exception de récentes études destinées principalement à augmenter les sources de financement¹, les économistes ont très peu écrit sur l'université, même si une très bonne partie de la profession tire sa subsistance de cette institution. Ce texte veut essayer de poser quelques jalons d'analyse et ainsi dégager les aspects économiques de cette institution « contestée ».

L'étude économique de l'université doit s'inspirer des méthodes d'analyse qu'on applique à deux secteurs économiques : le secteur des services et celui des institutions sans but lucratif. Les caractéristiques de ces deux secteurs serviront de base à l'étude, en raison de la communauté de nature que l'université partage avec eux.

Le secteur des services

Les économistes ont commencé ces dernières années à consacrer aux services une part plus importante de leur recherche². Ce n'est que normal, puisque ce secteur compte pour plus de quatre-vingt pour cent de l'augmentation de l'emploi depuis la dernière guerre. Pour l'économiste, le secteur des services présente deux caractéristiques principales :

* L'auteur remercie le professeur Jean-Luc Migué pour ses commentaires sur une première version de ce texte.

1. Vincent Bladen au Canada, Clark Kerr aux États-Unis et Lord Robbins en Grande-Bretagne.

2. En particulier, deux récentes publications du National Bureau of Economic Research, Victor R. Fuchs, *The Service Economy*, (Columbia University Press, New York, 1968) et V.R. Fuchs éditeur, *Production and Productivity in the Service Industries* (Columbia University Press, New York, 1969).

- 1) difficulté de mesurer le produit ;
- 2) importance relative plus grande du travail.

Difficulté de mesurer le produit

Un produit n'est pas un scalaire, mais un vecteur de caractéristiques ; la tâche du statisticien est de trouver un vecteur de pondération pour obtenir un scalaire par multiplication. Par exemple, dans la construction des indices de prix, le statisticien doit évaluer l'accroissement des prix d'un ensemble de biens et de services de « quantité et de qualité constantes ou équivalentes ». Or, cette tâche est compliquée par la variation permanente que subissent les produits. L'automobile de 1970 n'est pas celle de 1969, pas plus que la livre de carottes d'aujourd'hui n'est celle d'autrefois, du fait qu'elle incorpore les coûts de l'air réfrigéré, du stationnement, de la musique, etc. C'est dans les services que ce problème se pose avec toute son acuité. Les caractéristiques difficilement quantifiables ont une importance accrue.

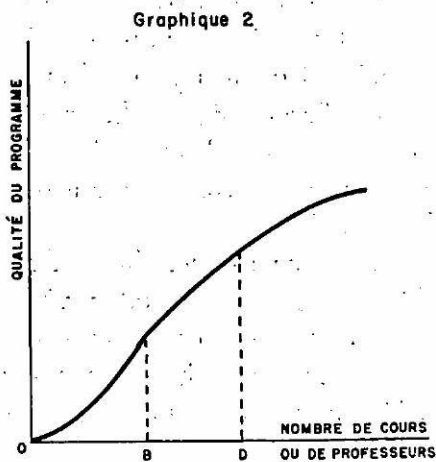
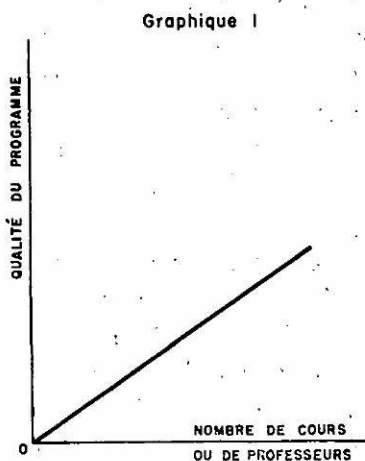
Ainsi, acceptons que le produit de l'université soit l'enseignement et la recherche ; or, ces deux mots recouvrent des réalités extrêmement hétérogènes. Le cours gradué ou post-gradué est un tout autre produit que le cours d'introduction. La recherche se fait aussi à différents niveaux. Dès le premier cycle, le département d'économie fait face à trois clientèles différentes : une minorité d'étudiants poursuivra des études économiques avancées et la majorité débouchera sur le marché du travail avec un premier diplôme. La plupart de ces derniers obtiendront un emploi directement relié à leur formation, tandis que d'autres prendront des orientations variables. Comment alors définir et mesurer le produit du département d'économie ? Le cours est-il plus adapté qu'auparavant à ces différentes clientèles ? Privilégie-t-on un type d'étudiants relativement aux autres ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre.

Sans connaissance du produit, il devient manifestement impossible de mesurer la productivité de l'activité. C'est là le dilemme de l'économiste face à l'université. La question de l'efficacité de l'université, qui, soit dit en passant, ne consiste pas à produire la meilleure qualité à un minimum de coût, mais à produire une meilleure qualité avec les ressources existantes ou à produire la

même qualité avec des ressources moindres, est donc très difficile à aborder.

Parmi les conséquences indésirables de cette difficulté de mesurer le produit, il en est une qui mérite d'être mentionnée. C'est le type de fonction de production que retiennent implicitement la plupart des débats sur les programmes d'études : on fait l'hypothèse que la qualité du produit augmente proportionnellement au nombre de cours et de professeurs. Le graphique 1 illustre cette proposition. Or, les économistes soutiennent qu'à partir d'un certain point (à D dans le graphique 2) les rendements sont moins que proportionnels. Certains départements ou certaines facultés peuvent ne pas avoir atteint ce point, par exemple se situer dans le segment OB, où les rendements sont plus que proportionnels.

Il serait temps qu'on entreprenne, malgré les difficultés notées plus haut, de prendre explicitement en considération une telle fonction de production et de l'utiliser dans l'allocation des ressources entre départements. La grandeur minimale d'un département est une décision qui relève d'un tel type d'analyse. De même, il serait bon de connaître la liaison entre la qualité moyenne de l'enseignement et le nombre d'étudiants en classe. Peut-être confirmerait-elle l'hypothèse que, dans plusieurs domaines, l'efficacité demande deux types de classe : le séminaire à moins de vingt élèves,



d'une part, et le très grand nombre, d'autre part. Au-delà de vingt personnes, il y aurait foule, c'est-à-dire faible liaison entre le nombre et la qualité³.

En résumé, le produit de l'université est difficile à cerner et pour cette raison toute analyse de productivité de l'université est aléatoire. Ce caractère n'est pas propre à cette institution : il en est de même, par exemple, des hôpitaux et de la médecine.

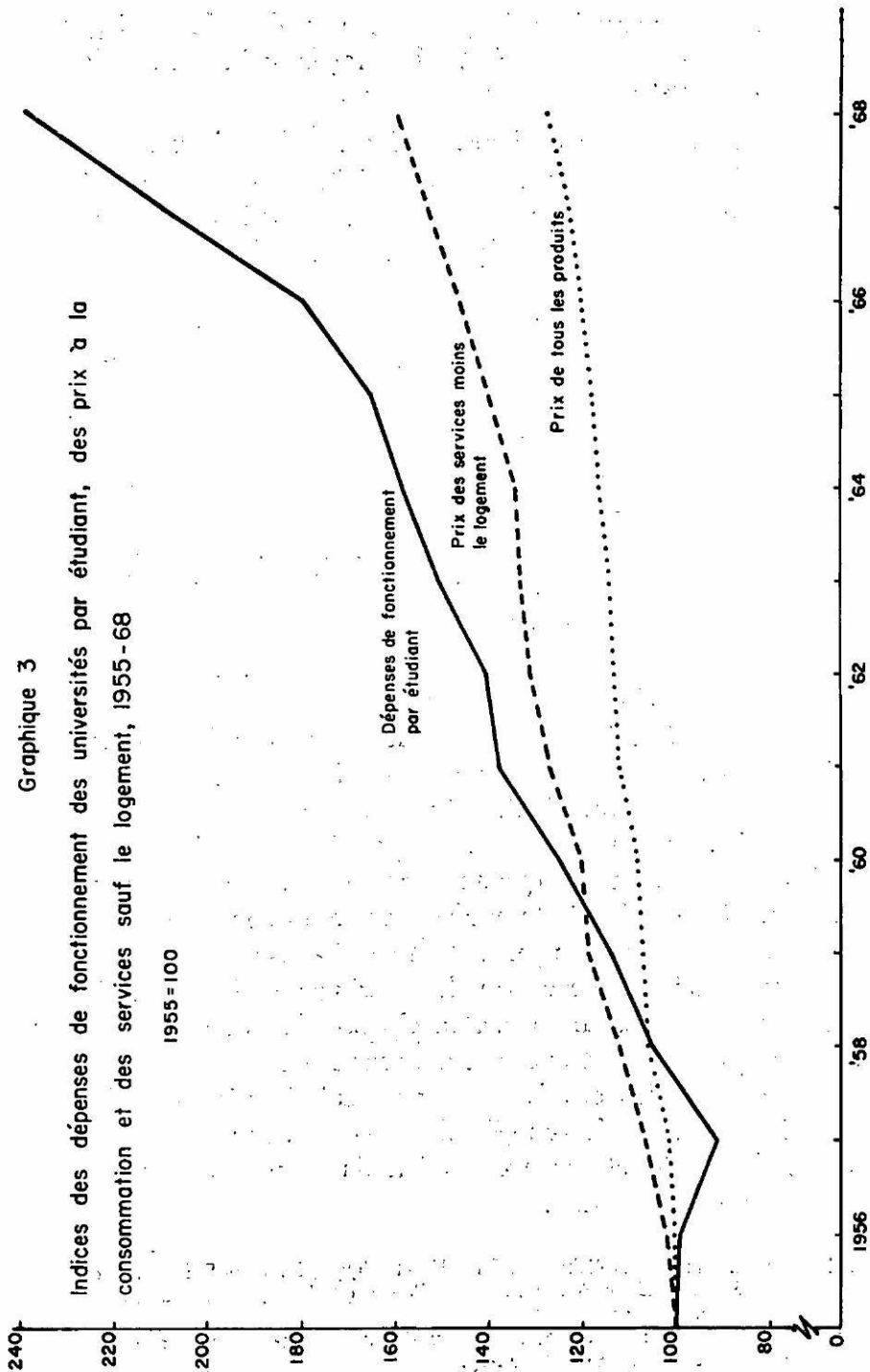
Importance relative du facteur travail

L'université, comme la très grande majorité des services, utilise surtout le travail comme facteur de production. Or, il s'agit d'une ressource qui coûte de plus en plus cher. En quarante ans, le salaire réel s'est multiplié par environ 2.5, tandis que le taux d'intérêt (surtout le taux réel), qu'on peut considérer comme une mesure du coût du capital, s'est maintenu dans un écart assez étroit. Il n'est donc pas étonnant que l'université ait un coût relatif croissant par rapport aux autres produits.

Durant l'année académique 1967-1968, les dépenses de fonctionnement par étudiant au Canada totalisaient 2,777 dollars contre 1,113 en 1954-1955, soit une augmentation de l'ordre de 150 p.c. en treize ans. Le graphique 3 donne l'évolution des dépenses par étudiant, en parallèle avec l'indice général des prix et l'indice des prix des services, sauf le logement. Le graphique surestime l'évolution des coûts, puisque la qualité a sans doute augmenté ainsi que la proportion des étudiants gradués. Entre les années scolaires 1961-1962 et 1965-1966, l'augmentation des dépenses par étudiant à plein temps a été de 34 p.c. dans les Maritimes et l'Ontario, de 31 p.c. dans l'Ouest, et de 16 p.c. au Québec. Le Bureau fédéral de la Statistique expliquait une part importante de cette différence par la forte proportion des étudiants québécois inscrits au B.A., par l'administration confessionnelle des collèges classiques où les coûts sont plus stables et par la probabilité d'une surestimation des coûts dans l'année de base⁴.

3. Seymour E. Harris a explicitement formulé cette hypothèse dans S.E. Harris et Alan Levensohn éditeurs, *Education and Public Policy* (Berkeley, Cal., McCutchan Publishing, 1966), pp. 192-193.

4. B.F.S., *Universités canadiennes, recettes et dépenses 1965-66*, no 81-212, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1969, pp. 24-25.



NOTE : Les dépenses de fonctionnement sont pour l'année académique qui se termine à l'année indiquée et les indices des prix sont ceux du premier trimestre.

SOURCE : B.F.S., *Universités canadiennes, recettes et dépenses 1965-1966*, no 81-212 et *Prices and Price Indexes*, no 62-002, Imprimeur de la Reine, Ottawa.

Quand le prix d'un facteur augmente, on tend normalement à lui substituer un autre facteur pour abaisser les coûts. En éducation, la télévision est un exemple de substitution possible. Mais il se trouve que cette substitution est souvent plus difficile dans les services : à l'université on parle souvent de la « déshumanisation » de l'enseignement. Le contact humain est jugé très important dans l'acquisition du savoir.

Institutions sans but lucratif

En plus de faire partie du secteur des services, l'université est une institution sans but lucratif. À ce sujet l'économiste est mal équipé pour faire son analyse. Il s'avère, en effet, que la théorie économique a longtemps retenu le postulat voulant que les agents économiques tendent à maximiser le profit. Cette règle veut que si les conditions de second ordre sont réalisées, la recette de la dernière unité produite soit égale à son coût. Si la firme doit allouer un budget donné à la production de différents biens, le rapport recette-coût doit, à la marge, être égal pour chaque type de produit.

Si la maximisation du profit peut sembler un objectif approprié au secteur privé même s'il est loin d'être unique, en particulier dans les situations oligopolistiques, quelle dynamique peut-on attribuer au secteur public et para-public ? Les modèles économiques sont-ils sans valeur ? Un fait demeure : l'économiste n'a pas le monopole de ce domaine et doit défricher avec l'aide du politologue.

Certaines avenues ont été explorées. Par exemple, les économistes Baumol et Bowen dans leur étude sur l'économie du « spectacle »⁵ adoptent l'hypothèse que cette industrie cherche à maximiser la qualité. Ainsi, toute augmentation du budget devient justifiée puisque chaque dollar additionnel apporte une contribution positive à la qualité. Il en résulte cependant une propension très grande au déficit. Il n'est pas exclu que l'université obéisse à la même dynamique. La bibliothèque, pour donner un exemple, peut

5. William J. Baumol et William G. Bowen, « On the Performing Arts : The Anatomy of their Economic Problems », *American Economic Review*, vol. LV, no 2, mai 1965, pp. 495-502.

dépenser sans difficulté n'importe quel budget qu'on lui allouerait, compte tenu de la production courante de publications⁶.

Jusqu'ici, nous avons vu que l'université a un produit et, par conséquent, une fonction de production mal définie, des coûts relatifs croissants et des objectifs ambigus. Ces caractéristiques se reflètent sur le comportement des différentes composantes de l'université : gouvernements, administration, professeurs et étudiants.

Les gouvernements

La majorité des fonds des universités proviennent des gouvernements : pour l'année terminée le 31 mai 1968, les subventions de la province de Québec à l'Université Laval représentaient une part des revenus trois fois plus grande que celle des droits de scolarité exigés des étudiants.

a) *Le gouvernement fédéral*

Dans les ententes fiscales fédérales-provinciales (1967-1972), le gouvernement fédéral fait un transfert aux provinces, égal au montant le plus élevé de 50 p.c. des dépenses courantes de l'enseignement post-secondaire, ou de 15 dollars par habitant. (Ce quinze dollars s'applique à trois provinces Maritimes et s'accroît annuellement). Comme le fédéral paie la moitié de la facture quel que soit le montant, il n'est que normal que les provinces se montrent très libérales dans l'approbation des budgets des universités, surtout si la province est riche. L'Ontario en est le meilleur exemple (tableau 1). L'introduction de ce programme a augmenté la croissance des coûts par étudiant (graphique 3).

b) *Le gouvernement provincial*

L'étude du « Rapport du sous-comité des budgets universitaires de fonctionnement au Comité ad hoc du financement des institutions universitaires », daté du 25 février 1969, montre qu'on n'a pas encore développé au Québec de règles précises d'allocation des budgets aux universités. Chaque poste budgétaire reçoit une aug-

6. Il est significatif que les bibliothèques fassent peu d'enquête sur les types de volumes qui sont les plus en usage. J'ai la conviction, confirmée par une vérification sommaire à la bibliothèque de l'Université Laval, que toute acquisition en double d'un volume non explicitement utilisé en classe, a été, du moins jusqu'ici, difficilement justifiable.

Tableau 1

Subventions aux universités et collèges, gouvernement de l'Ontario
(années fiscales 1965-66 à 1969-70)

Années	Milliers de dollars	Augmentation en p.c.
1965-1966	69,087	—
1966-1967	96,065	39.0
1967-1968*	194,210	102.2
1968-1969**	267,589	37.6
1969-1970***	319,983	19.7

* Année de l'entrée en vigueur des nouvelles ententes.

** Donnée préliminaire.

*** Estimé.

SOURCE : Government of Ontario, 1969 Budget, Department of Treasury and Economics, Toronto, 1969, p. 77.

mentation selon des normes différentes : ainsi, les salaires des professeurs de carrière augmentent de 7.5 p.c. ; ceux des professeurs à temps partiel, de 3.5 p.c. Les coûts réels d'administration sont supposés ne pas augmenter, puisqu'on n'alloue que 3.5 p.c. d'augmentation, soit le taux d'inflation ; on fait donc l'hypothèse d'un coût marginal nul, pour une augmentation de 11 p.c. des effectifs étudiants. À l'exception des facultés de médecine et des dépenses de bibliothèque, on suppose implicitement que le coût par étudiant est le même quel que soit le niveau et la faculté. Cette hypothèse est infirmée par l'expérience courante.

Il se peut que le comité ait d'autres objectifs que celui de l'efficacité économique. Cependant, il est permis d'affirmer qu'il est guidé par des règles artisanales, malgré que son existence remonte à plusieurs années.

Pour résumer, la méthode de subvention du fédéral encourage le gonflement des dépenses universitaires et la province de Québec n'a pas encore de formule propre à favoriser l'efficacité dans les universités. Les pouvoirs publics ont donc subi passivement les caractéristiques de l'université que nous avons examinées plus haut.

L'administration

L'université est-elle un centre d'achats où les différentes parties se réunissent pour servir une clientèle commune et, ainsi, bénéficier

de certaines économies d'échelle ou l'intégration y est-elle plus poussée ? L'absence d'unité a entraîné le développement d'une direction décentralisée. De plus, les différentes règles d'accréditation des écoles professionnelles limitent le contrôle de l'administration sur ces dernières.

Malgré le caractère spécialisé de chaque département, l'administration centrale peut conserver un rôle de leadership dans les orientations de l'institution. Elle pourrait, par exemple, favoriser une recherche continue sur l'efficacité des différentes techniques d'enseignement et l'incorporation des résultats dans les programmes. Il est permis de prévoir que la réaction gouvernementale face aux coûts croissants de l'éducation universitaire forcera tôt ou tard l'administration dans cette voie.

Le corps professoral

Le corps professoral peut allouer son temps entre différentes activités, soit l'enseignement, la recherche et la consultation extérieure. Chaque fonction peut aussi se subdiviser : ainsi l'enseignement inclut les cours, la correction d'examens et de travaux, la supervision d'étudiants. De même, la consultation extérieure revêt différentes formes.

Quels sont les critères d'utilisation du temps des professeurs ? L'université accorde aux professeurs une très grande liberté dans cette allocation ; certaines enquêtes périodiques qu'elle fait n'ont pas d'objectif de contrôle.

Pour rationaliser l'allocation du temps des professeurs, il est bon d'analyser les différentes incitations qui les portent à chaque activité. Au niveau de l'enseignement, bien que les communications entre étudiants et autorités soient rares, l'information sur une très pauvre qualité d'enseignement tend à se répandre rapidement. Il y a donc une très forte incitation à ne pas être médiocre. Par contre, il n'y a que peu d'incitation à améliorer le cours : la qualité du cours n'est pas quantifiable et n'apparaît pas au dossier du professeur. Il est profitable au professeur de consacrer son temps à donner un produit plus tangible.

On observe, cependant, une catégorie de professeurs qui ont tendance à privilégier la préparation des cours : ce sont les jeunes professeurs. Il ne s'agit pas de pur désintéressement de leur part :

l'enseignement est un excellent moyen d'intégration dans leur milieu de travail, surtout auprès des étudiants. De plus, faute d'expérience de la recherche ou de réputation pour le travail commandité, leur emploi du temps s'en trouve plus étroitement conditionné.

La coordination entre les cours n'est pas privilégiée. L'enseignement universitaire est un des rares secteurs où l'autonomie des facteurs de production est si fortement accentuée. Certains y voient une source de plus grande productivité. La crainte de l'évaluation, motivée en partie par l'imprécision des méthodes qu'on pourrait utiliser, n'est cependant pas étrangère à cette absence de coordination. Il en résulte un coût élevé pour l'étudiant, qui devient la victime du manque d'adaptation des cours.

Il existe différents types de recherche. La recherche commanditée, en plus de donner à son auteur l'amélioration de statut que peut apporter tout travail, lui procure un supplément de rémunération. Le nombre de sujets de recherche commanditée est variable avec les différentes disciplines, comme l'est aussi le travail de consultation. Certains professeurs de « secteurs défavorisés » se plaignent du « laxisme » de l'université à l'endroit de telles activités. Ces suppléments de revenus peuvent être en partie perçus comme une adaptation des traitements aux exigences du marché. En effet, il n'y a pas de marché pour les professeurs d'université, mais un marché pour des ingénieurs, des philosophes, des économistes. L'égalité des rémunérations à l'université ne pourrait que procurer certaines rentes à des professeurs, comme l'a montré une étude américaine sur les salaires des professeurs dans les *high schools*⁷. En toute justice, il faut reconnaître que le système actuel en donne aussi à certains.

Les étudiants

Dans le processus de formation, l'étudiant est, à la fois, facteur de production et produit. La qualité du facteur est en bonne partie fonction du degré de motivation : augmenter cette motivation, telle est l'une des tâches principales des autres facteurs de production.

7. J.A. Kershaw et R.N. McKean, *Teacher Shortages and Salary Schedules*, McGraw Hill, New York, 1962.

L'université est un autre secteur où le consommateur ne possède pas l'information suffisante pour pouvoir discriminer. Il est, en effet, surprenant de constater le peu d'information que les étudiants ont sur l'université, les débouchés futurs et l'orientation des cours. L'information n'est pas un bien gratuit, mais comporte des coûts très réels. Il est toutefois surprenant de constater que, dans un domaine aussi vaste que les sciences sociales, les départements ou facultés n'aient pas jugé bon d'étudier les débouchés offerts à leurs finissants et les types de travaux qu'ils sont appelés à entreprendre.

Conclusion

L'université, comme la plupart des services, donne lieu à un produit difficilement définissable. L'amélioration de la qualité, ainsi que l'importance du facteur travail engendrent des coûts relatifs de plus en plus élevés. De plus, elle fait partie du secteur des institutions sans but lucratif. L'un des buts de ce travail était d'analyser certaines incitations qui inspirent ses parties constituantes et qui découlent des caractéristiques actuelles de l'université. Elle n'est pas un cas isolé, mais représente bien les problèmes de tout le secteur public et para-public.

Gérard BÉLANGER,

professeur à l'Université Laval (Québec).